

## Il demande la présence de personnels de la SNCF dans toutes les petites gares

Jean-Pierre Sueur a posé une question orale au secrétaire d'État chargé des transports en séance publique au Sénat le 27 avril sur la gare de Briare. Il a défendu auprès de lui « *la nécessité du maintien de la gare de Briare et de tous les services qu'elle apporte actuellement aux usagers* ». Il lui a fait valoir « *le profond attachement des habitants de Briare et des communes environnantes au service public que constitue cette gare, qui représente de surcroît un atout essentiel pour la vitalité et le développement de Briare et du briarais, [...] et que les usagers de cette gare sont domiciliés dans le Loiret, mais aussi dans le nord du Cher, l'ouest de l'Yonne et le nord-est de la Nièvre* ». Il a fait observer, en outre, que « *la présence de guichetiers dans cette gare est indispensable, en particulier pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées, qui ont besoin de toute l'assistance appropriée et qu'une gare sans personnel est une gare sans âme* ».

Benoist Apparu, secrétaire d'Etat lui a notamment répondu au nom de Dominique Bussereau : « *Vous évoquez l'inquiétude des clients de la SNCF qui fréquentent la gare de Briare. Ils vous ont donc saisi afin d'être rassurés sur l'avenir de cette gare, de ses services et de son personnel. Mon collègue Dominique Bussereau connaît votre attachement à cet équipement [...]. Aujourd'hui, la gare de Briare est desservie par cinq TER Centre dans chaque sens tous les jours ; c'est ainsi que 3 639 trains en 2009 ont marqué l'arrêt dans cette gare. Environ 300 voyageurs la fréquentent chaque semaine, et pour l'année 2008, la SNCF a recensé 47 300 voyageurs. Aussi, Dominique Bussereau est heureux de pouvoir vous rassurer ce matin :*

- *la gare n'est concernée à ce jour par aucun projet de suppression de service ;*
- *des personnels d'accueil, d'information aux voyageurs et de vente de billets resteront bien affectés à Briare. De même, aucun projet de modification de desserte de cette gare n'est envisagé* ».

Reprenant la parole, Jean-Pierre Sueur a remercié le ministre pour la réponse et a élargi le propos au-delà du cas de la gare de Briare. Il a dit que « *l'informatique et les distributeurs automatiques de billets ne pouvaient en rien remplacer la présence humaine* » et a demandé qu'il n'y ait dans notre pays « *aucune gare sans présence effective de personnels de la SNCF* ».

[>> Le compte-rendu intégral de l'intervention au Sénat](#)

[>> Le Journal de Gien, 24 avril 2010](#)

.